L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 17 JUILLET 1884.

OFFICIEL.

Lois votées par l'Assemblée Générale.

DE

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

SESSION REGULIERE DE 1884.

No 44] LOI

Pour venir en aide à J. T. Boone comme juge de la paroisse Bienville et pour établir le mode de paiement.

Attendu que preuve suffisante a été faite que les dispositions de l'article 48 de la Constitution ont été exécutées et que la réclamation est juste.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que l'Auditeur des Comptes Publics est autorisé à émettre un warrant en faveur de John T. Boone, comme juge de paroisse de la paroisse Bienville, pour la somme de quinze cents piastres, ($1,500) en paiement des trois derniers trimestres de son salaire, en sa qualité de juge, pour l'année 1873, lesquels dus depuis ne sont pas encore liquidés. Le montant alloué par cette loi sera pris de tout revenu de 1883 au trésor, non autrement approprié.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que cette loi aura tout son effet dès qu'elle aura été votée.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

No 45.] LOI

Pour venir en aide à l'Association des Orphelines protestantes de Baton-Rouge.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la somme de cent quatre-vingt piastres est allouée pour venir en aide à l'Association des Orphelines protestantes de Baton-Rouge, et que ce montant sera pris de tout argent dans le trésor qui ne sera pas autrement approprié. La somme ci-dessus constitue le principal et l'intérêt d'un jugement rendu dans l'affaire intitulée: "Protestant Female Orphan Association of Baton Rouge versus Louisiana Institution for the Blind and Industrial Home for the Blind," portant le No 76 sur le docket du 17e District Judiciaire de la Louisiane pour la paroisse d'Est Baton-Rouge.

Il est bien entendu que quand la somme susdite de $586 aura été payée ainsi qu'il est ici prescrit, le jugement se trouvera complètement exécuté.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que cette loi aura tout son effet dès qu'elle aura été votée.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

No 46.] LOI

Faisant des allocations pour distribuer des membres artificiels aux citoyens de l'Etat qui ont perdu des membres au service militaire de la Confédération.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la somme de huit mille piastres ($8,000) à prendre du Fonds général de l'année 1884, et la somme de huit mille piastres ($8,000) à prendre du Fonds général de l'année 1885, ou telles parties des ces sommes qui seront nécessaires, sont par le présent appropriées pour distribuer de solides membres artificiels aux citoyens de l'Etat qui ont perdu des membres au service militaire de la Confédération.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que la liste des citoyens ayant droit au bénéfice de cette loi, enregistrée actuellement au bureau de l'Adjudant-Général de cet Etat, et que celui-ci peut amender par l'inscription des noms d'autres soldats, quand il lui sera prouvé que ces derniers ont droit au même privilège, ou par la radiation des noms de ceux qui sont morts ou qui mourront plus tard, servira de guide audit Adjudant-Général pour fixer le nombre et la nature des membres artificiels que l'Etat doit fournir.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que l'Adjudant-Général de l'Etat, sous la direction du Gouverneur, est autorisé à conclure un marché pour la fabrication des dits membres, conformément aux dispositions des lois actuelles.

Sec. 4.—Il est de plus décrété, etc., Que les reçus des soldats mutilés, qui seront munis de membres artificiels conformément à la Section 4 de la Loi No 69 de la Session de 1880, et les certificats émis conformément aux dispositions de la Section 5 de la même loi, constitueront la preuve de la légitimité des warrants émis par l'Auditeur des Comptes Publics en faveur de l'adjudicateur du marché ou du soldat mutilé, sur le fonds général de l'année dans le courant de laquelle les reçus et les certificats auront été donnés. Il est bien entendu que les demandes pour fourniture de membres artificiels, en vertu de la présente loi, devront être contresignées par l'Association de l'Armée du Nord de la Virginie et l'Association de l'Armée du Tennessee.

Sec. 5.—Il est de plus décrété, etc., Que ceux qui ont reçu de l'Etat des membres artificiels en 1880, ou bien des certificats, ont droit au bénéfice de cette loi, en 1884, et que ceux qui ont été munis de membres artificiels en 1881, y auront droit en 1885.

Sec. 6.—Il est de plus décrété, etc., Que l'Adjudant-Général de l'Etat est pleinement autorisé à exécuter toutes les stipulations de la présente loi, et que les warrants émis en vertu de la dite loi seront reçus pour toute licence ou taxe due et payable au fond général de l'année où ils auront été émis.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

No 47] LOI

Pour accepter la donation du Monument érigé à la mémoire de feu le Gouverneur W. H. Allen, pour transférer le dit Monument et les restes du dit Gouverneur sur le terrain dépendant de la Maison d'Etat, et pour faire une allocation dans le but de détrayer les dépenses nécessaires.

Attendu qu'il est juste et convenable que la reconnaissance de feu le Gouverneur Henry Allen repose dans le terrain dépendant de la Maison d'Etat; attendu que l'Association du Monument de H. W. Allen" est disposé à transférer à l'Etat de la Louisiane la garde de ces restes et du monument qu'elle a érigé à sa mémoire, à la condition que la Législature pourvoira également en session conjointe à perpétuité un emplacement convenable, dans les dépendances du Capitole, à Baton Rouge, comme lieu de repos permanent pour ces restes et ses monuments, emplacement que désignera un comité composé du nommé spécialement par les deux Chambres de la Législature et trois citoyens au moins de Baton Rouge; attendu que les dépenses que nécessiteront le transfert des restes, leur inhumation à nouveau et l'érection du Monument, doivent être à la charge de l'Etat de la Louisiane; attendu qu'une inscription convenable relative à la présentation du Monument par l'Association à l'Etat de la Louisiane doit être gravée sur le côté du premier bloc de marbre poli, comme l'a décidé ladite Association,—

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que le don du dit Monument et la garde des restes du dit Gouverneur Henry W. Allen sont par le présent accepté aux conditions formulées ci-dessus.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que le président du Sénat nommera trois sénateurs, et le speaker de la Chambre, trois représentants, lesquels, avec MM. Wm Garig, S. M. Hart et Charles Moves, citoyens désignés de Baton Rouge, constitueront une Commission pour mettre à exécution les dispositions de la présente loi.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que la somme de mille piastres, ou telle partie de cette somme qui sera nécessaire, à prendre de tout argent dans le trésor non autrement par le présent approprié, est allouée pour défrayer les dépenses du transfert, comme ci-dessus, et que ce montant sera payé sur le warrant du Gouverneur.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

49] RESOLUTION CONJOINTE.

Pourvoyant à l'érection d'une Plaque, en commémoration du Général Philemon Thomas, et allouant une somme d'argent pour réaliser ce projet.

Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane

Que l'Assemblée-Générale de l'Etat de la Louisiane est pénétrée du plus haut respect pour les longs et fidèles services de feu le général Philemon Thomas, un soldat de la Guerre de la Révolution qui participa aux batailles de Guilford Court-House, de Eutaw Springs et autres combats de la Guerre de la Révolution; qui fut le chef actif de la vaillante troupe qui planta le drapeau de notre pays à Baton-Rouge, qui participa à la défense de la Louisiane, sous le général Andrew Jackson en 1814 et en 1815; qui servit cet Etat au Congrès et à la Législature durant plus de vingt-cinq ans.

Il est de plus résolu, etc., Que, afin de perpétuer la mémoire du général Philemon Thomas, une Plaque, portant une inscription exprimant diguement la vénération que lui garde l'Etat, sera placée au Capitole.

Il est de plus résolu, etc., Qu'un comité conjoint de deux membres du Sénat et de trois membres de la Chambre des Représentants sera nommé pour veiller à l'exécution de la dite Plaque.

Il est de plus résolu, etc., Que pour donner effet à la susdite Résolution Conjointe la somme de cent piastres ($100) est allouée par le présent et qu'elle sera payée par le Trésorier d'Etat, sur l'ordre du dit comité et sur mandat de l'Auditeur des Comptes Publics.

Il est de plus résolu, etc.

Que le Gouverneur de cet Etat est requis de faire mettre à exécution la susdite Résolution Conjointe.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Concours littéraire de 1884.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre, les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin 1884, jusqu'au 15 février 1885 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits anonymement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes*: ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, si le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

POESIE FRANÇAISE ET ANGLAISE AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA.

Pour les hommes:

INFLUENCE D'UN GRAND CARACTÈRE, EN BIEN OU EN MAL, SUR LA DESTINÉE DES DIFFERENTS PEUPLES.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 2246.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1884.
Température—Beau temps.

Température du 16 juillet 1884
Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 heures du matin	83	28¼
Midi	93	33⅞
2 P. M.	96	35⅞
6 P. M.	89	31⅞

Mercredi, 16 juillet, 1884, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes			
Atlanta	86	Louisville, Ky	90
Augusta, Ga	93	Memphis, Tenn	84
Galveston, Tex	84	Mobile, Ala	74
Cairo, Ill	84	Montgomery, Ala	87
Chattanooga, Tenn	85	Nashville, Tenn	84
Cincinnati, O	79	New Orleans, La	93
Davenport, Iowa	77	Omaha, Neb	83
Dubuque, Iowa	77	Pittsburgh, Pa	75
Galveston, Texas	89	Savannah, Ga	88
Indianola	84	Shreveport, La	96
Keokuk, Iowa	81	St-Louis, Mo	83
Key West, Fla	89	St-Paul, Minn	75
La Crosse, Wis	71	Vicksburg, Miss	92
Leavenworth, Kan	74	Yankton, D. T	68

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS,

inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Charles Kaiser à Mlle Joséphine Ulrich;
Boyé Goodrich à Mlle Louise Dufour.

Naissances.

Mme Jacob Krieger, Jr, un garçon, 14 juillet;
Mme Charles Nuss, un garçon, 6 juin;
Mme I. H Hahn, une fille, 27 mai;
Mme C C Baquié, un garçon, 7 juillet.

Décès.

John C Schneider, 44 ans, 69 Jackson Avenue;
Mamie Barry, 2 ans, 336 rue Philip;
Joseph Sylvers, 14 ans, coin Broad et Onsaga;
James Gorman, 34 ans, 121 rue Erato;
William Delas, 1 mois, rue Laurel, entre Quatrième et Washington;
Mme Anna Darnich, 68 ans, 125 rue Moreau;
George Schoenniche, 23 ans, 210 rue Decatur;
Louis Foeiere, 43 ans, 26 rue Lesseps;
Viola Fouche, 20 mois, 346 rue Esplanade;
Pauline Pfeiffer, 6 heures, 164 rue Ste Marie;
Mme Emilie A Guthine, 79 ans, 158 rue Constance;
Joseph C Guyel, 40 ans, 37 rue Union;
Charles W Arey, 10 mois, 345 rue Carondelet;
Adolphe Demailliere, 1 jour, coin Johnson et Hôpital;
Mafalia Parry, 5 mois, coin Thalie et Willow.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

W R Stuart, Ocean Springs; L Vincent; Bayou Goula; Wm Hansel, Frank Hansel, John McNamara, Mlle G Rocco, Yazoo City, Miss; L S Smith, St. Louis; Houghton, R J, French Camp, Miss; N A Gaston, New Prospect, Miss; A H Solomon, Mexique; H Raphil, Jr, G L Trichel, Leo H D Moore, D P Myers, J. E. Kirkland, David Perry, Miss; L E Adams, Mobile; frère Florentin, Bay St. Louis; J Quill, Mobile; J K Baran, Chicago; Mlle Mata Latham, Cal; U P Scarbrough Rivière Rouge.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

James M. Lewis et als. à Samuel M James, un morceau de terre et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Prytanée, St. Charles, Première et Seconde.....$38,000

Christian Schoff à Thaddeus Kraemer, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Tonti, Rocheblave, Germaine et Ste. Anne.....$375

John Fitzpatrick à Mme Caroline Henning, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Howard, Perret, Première et Seconde.....$2,400

Prince King à Jack Liddle, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Delachaise, St-David, St-André et Pavenue de la Louisiane.....$55

Mme Veuve Paul Roux à Henry Duferry, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Ste-Anne, Remparts, Orléans et Bourgogne.....$8500

Mme Henry J. Sheldon à Mlle Marie J. Rousslat, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Columbus.....$600

Mme Pierre V. Boulmay à André Doriocourt Jr., un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Ursulines, Hôpital, Derbigny, et Claiborne..$1200

Honoré Doussan à Frédérick A. Yeatt, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Delorme, Frenaye, Esplanade, Pierret et Champs Elysées....$280

Mme George Lhote à Jules Benezech, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues St. Anne, Dumaine, Galves et Johnson.....$880

Vente du percepteur des taxes:

Succession de Adam Ziegler à Martin Ziegler, trois terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Jefferson, Plum, Léonidas et Seconde.....$14

L. Johnson et H. Smith à Mme Jeanne Eustis, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Hillary, Clinton, Burthe et Seconde.....$42

Cour Civile de District.—Les successions de Yve Claus Hollmann, G. J. Lewis et épouse, Yve Stephen Kuhn, dame Caroline Hewitt, Christian Grois et Marguerite Schumacher ont été ouvertes hier.

Thomas J. Sellers actionne la Compagnie de fabrication de porcelaine pour le paiement d'un billet à ordre de $900.

Mme Catherine Schultz demande le divorce d'avec son époux Jacob Schultz, et demande aussi la tutelle de leurs enfants Mamie John, Katie, Pauline et Thérèse.

Mme Schultz allègue dans sa pétition que son époux a méconnu tous ses devoirs envers elle, l'a traité de la façon la plus irrévérencieuse, va même jusqu'à l'injure, l'insulte; qu'il ne pourvoit pas, ainsi que la loi lui en fait un devoir, aux premiers besoins de ses enfants. Mme Schultz ajoute qu'elle s'est créé un petit commerce qui lui permet de nourrir et de vêtir ses enfants, et que son époux met tout en œuvre pour lui porter ombrage.

En attendant les développements de l'affaire et l'arrêt de la pétitionnaire de quitter le domicile conjugal et d'aller demeurer dans une maison située angle des rues Amélia et Baronne.

Cour criminelle—Section B—juge Baker.—Le ministère public a renoncé aux poursuites dirigées contre James McFarland, pour actes de violence sur la personne de Dennis Tracy, le 6 juin dernier.

Gérard Howard, accusé d'abus de confiance, a été acquitté, les preuves manquant à l'appui de l'accusation.

Mike Pennigan a été trouvé coupable de vol d'une charrette et d'un cheval appartenant à MM. Bloom & fils.

Ed. Scales, homme de couleur, s'est reconnu coupable de blessures sur la personne de Geo. W. Peffer. A un autre jour, l'infliction de son châtiment.

W. G. Lemay et H. H. Colcock, jurés, ont dû payer une amende pour avoir omis de se rendre en cour, hier matin.

Cour du recorder Ford.—Une plainte de vol a été déposée hier, devant cette cour, contre Ben McHenery.

Henri Joseph, accusé d'un vol d'argent, comparaîtra devant la cour criminelle.

Michel McZurk a été mis hier, en état d'arrestation et relaxé provisoirement sous caution. Il a blessé dangereusement James Preston, au Fort Espagnol.

S. J. Jenkins, sous l'inculpation d'abus de confiance, a été mis hors de prison momentanément.

Une plainte de menaces dangereuses et de bris de paix a été formulée contre Robert Scott, par Angelo Jerice.

Tentative de suicide—A huit heures, hier matin, les passagers du bac à vapeur de la rue du Canal ont été en proie à une poignante émotion, à la vue d'un homme se jetant au fond du fleuve. Un accordage des personnes se sont empressé de tendre au malheureux, elles sont parvenues à lui sauver la vie. Tout d'abord, il a refusé de faire savoir son nom et l'adresse de sa demeure. Mais, conduit devant le poste de police contiguë au Deuxième district, le magistrat l'a pressé de questions et a obtenu, de lui non-seulement son nom, Robert Haught, et son adresse, 38 rue Piété, mais des aveux complets sur son désir de se donner la mort.

Le juge Sambola et le colonel Bayne ont ramené Haught à de bons sentiments, car, même après sa première mésaventure, il avait manifesté l'intention d'en finir avant peu, avec une existence rendue malheureuse par des chagrins de ménage.

Ces deux messieurs lui ont répondu à cela, qu'il n'y avait pas d'homme qui n'eût ses tribulations; de ménage qui fût sans nuage.

Haught a quitté le salon du juge après cet entretien, entièrement dépouillé du vieil homme. Il s'est rendu chez lui animé des meilleurs sentiments qui soient, promettant d'attendrir le cœur endurci de sa tendre moitié, promettant de tout faire pour trouver les joies que la famille, le foyer, le home doivent procurer.

Hôtel de Ville.—M. Louis St. Martin a présenté aux contribuables ci-après nommés, à leur propre sollicitation, leurs comptes de taxes de l'année courante:

Edward Booth, $225; Kate Perry, $25; Sarah C Coombs, $30; Mme John Deves & Co., $220; Life Association of America, $390; Hibernia National Bank, $780; B A Kernan, $674; Fred Goldsmith, $580; Goldsmith, Smith & Co.; $1790; Mme S D McNeil, $420.

Les plus prompts à acquitter son compte, a été M. Booth.

L'inspecteur de bâtisses, M. Merkel, a émis hier, des permis de construction en faveur de; Raphaël Jeni, Mme J Lob, MM. Kaufman & Isaacs, W Wetlekam, F L Chelin.

Duel.—Une rencontre à l'épée a eu lieu hier, sur la rive droite du fleuve, entre MM. Evariste Poché et E. J. Brou, rencontre motivée par des paroles acerbes échangées, suivies d'actes de violence.

Les deux messieurs ont fait preuve de sangfroid sur le terrain et se sont battus courageusement. Après quelques passes, M. Poché a été légèrement blessé à la jambe, et les amis des deux messieurs ont mis fin au combat.

Bureau de Santé.—La réunion mensuelle de notre Bureau de Santé d'Etat a eu lieu hier soir, avec Mr. le Dr. Joseph Holt au fauteuil de la présidence.

Mr. Smallwood, rapporteur de la commission chargée de visiter l'île aux Vaisseaux, a prié le Dr. Holt de parler de l'île qu'il a visitée en même temps que la commission.

Le président s'est rendu à la prière, et a dit qu'en effet il avait visité l'île, et l'avait trouvée parfaitement convenable comme Sanaret.

Elle est pourvue de bâtisses en nombre suffisant, qui permettraient de loger confortablement tous les malades qu'auraient à mettre à terre les navires. Le chirurgier R. D. Murray, comprend l'importance de mettre rigoureusement en vigueur les ordonnances de la quarantaine pour qu'elles soient efficaces.

Le Dr Salomon a dit que des 280 médecins exerçant leur profession, 197 seulement s'étaient fait enregistrer; il propose qu'à l'avenir le Bureau ne reçoive pas les certificats de décès, de naissance et autres, de médecins qui ne se seront pas fait enregistrer.

La proposition a soulevé de longues discussions, et il a été décidé que les noms des délinquants seraient inscrits sur les registres de l'hôpital jusqu'au 1er août, et qu'après le Bureau aviserait aux meilleurs moyens de les forcer à se conformer à la loi.

Une résolution a été adoptée autorisant les navires n'ayant pas de maladies à leurs bords à franchir la station de quarantaine après s'être soumis aux exigences du Bureau.

Paragraphes.—A une heure 30 minutes, hier matin, des voleurs ont essayé de s'introduire dans un magasin d'épiceries situé à l'angle des rues Claiborne et Conti. Tous leurs efforts pour forcer les portes du magasin sont restés infructueux.

—Le nommé S. A. Doran a été vérouillé hier, pour avoir proféré des menaces de mort contre une femme, Rosa Dixon, en la demeure de cette dernière, rue de la Douane, 171.

—Un cheval que conduisait M. Hall, sur le chemin couvillé du West End, a pris peur, il y a un soir ou deux, et a brisé la voiture, dans laquelle se trouvait aussi Mme Hall, qui a été légèrement contusionnée.

—L'avant-dernière nuit, une locomotive de la compagnie du chemin de fer Northeastern a heurté un char de la Levée et lui a causé des avaries.

—George Samuels et James Sherlock, tous deux accusés de blessures sur la personne du gardien de la paix Ducoin, ont été envoyés devant la cour criminelle.

—Un employé de la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton, du nom de Victor Pizempki, s'est noyé avant hier soir, dans le fleuve en s'y baignant.

—Charles Roy a été frappé à la tête par une machine au moulin à scie "Enfant Jesus Parish." Il a été admis d'urgence à l'hôpital où il a reçu les soins que nécessitait sa contusion.

—Sam Reed, trouvé dans un état maladif et besoigneux, sur la voie publique, a été interné à l'hôpital.

Du *Charivari*:

Un employé à douze cents francs attend, depuis plus de six mois, une augmentation que lui a promise son patron.

Enfin, celui-ci, un beau jour, le fait appeler dans son cabinet et lui apprend que, dorénavant, au lieu de venir au bureau tous les matins à neuf heures et de s'en aller tous les soirs à six, il devra arriver à huit et sortir qu'à sept.

L'employé croit l'occasion bonne pour rappeler au patron l'augmentation promise jadis.

—Eh bien! mon ami, dit l'autre, de quoi vous plaignez-vous? Mons n'avions pas spécifié. Vous l'avez aujourd'hui, votre augmentation.....C'est une augmentation.....de travail.

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

Les Bitters de Hostetter répondent admirablement aux besoins des touristes, aux voyageurs de commerce et au colon: elles fortifient, elles organisent digestifs, relèvent l'énergie physique et rétablissent la santé. Ils préviennent les nerfs et la mélancolie, la constipation et la dyspepsie; ils stimulent l'action des reins et de la vessie, enrichissent le sang et donnent le sommeil. Les personnes sujettes à insuffisance de physique ou mentale, trouvent dans leur emploi fort et agrément. A vendre par tous les marchands et marchands en général.

Liste complète des gagnants dans la Pêche du Lac Milo-Orange

Comprenant les noms et adresses et les sommes gagnées, sous l'a ses renseignements, avec indication du tonnage, du nombre et de la dimension

STEAMERS.

Alabama, Am, 543, Hall, pour ——, Al
——, ag, sa capitaine.
Guiglemo, Am, 145, Cappelin, pour ——, Tex
So rus, J L Mullier &co
Historian, Aug 1292, Hughes, pour Liverpool
10, 2e dit, Lucas K Moore &co
Lucy P Millar, Am, 410, Galt, pour ——, Ig
1er dit, Matthews Bros
Marseilles, Fr, 730, Ruellan, pour le Havre
40, 4e dit, Forstall Clayton &co
New Orleans, Am, 1017, Bisley, pour New York, 8, 2e dit, A Moulton &co

NAVIRES

Ile Marthe, Fr, 1276, Tranchemer, pour le Havre, 28, 3e dit, A Moulton &co
Lizzie Mae, Am, 1247 Cox pour Bidase, 31, 1er dit, Woodward, Wight &co
Lydia Skolfield, Am, 1201, Miller, pour ——, 22, 1er dit, Silas Weeks &co

BARQUES.

Atalante Nor, 569, Tonneson pour ——
Pio Tier, ag capitaine

BRICKS.

Manuel C Fertunat, Esp, 217, Garra, pour ——
100, 2e dit, ag capitaine
Union, Mex, ——, Rabadilla, pour ——
Alger, Avendane Bros

GOELETTES.

Alice C Noyes, Am, 154, Nickerson, pour Fronteras, 12, 1er dit, Hy Otto
Geo W Dill, Am, 107 Blackeny, pour ——
Pio Tier, Joseph Kelly & Son
Hettie, Am, 124, Hawes, pour ——
17, 2e dit, Woodward, Wight &co
Joe P Machoca, Am, 108, Simonton, pour Progreso, 13, 1er dit, Morales Bros
Lucy, Am, 297, Schreiver, pour Galveston, Alger, Hy Otto
Lottie K Hood, 74, Schiller, pour ——, 13, 1er dit, Fitzhugh &co
Maria Luisa, Mex, 105 Blasco, pour Campêche, 16, 2e dit, Miguel Pavon
Margolia, Am, 106, Messina, pour ——, 13 1er dit, G Grande
Royalist, Am, 97, Gleason, pour ——, 12, 2e dit, Machoca Bros
Susan Scranton Am, 103, Otis, pour ——, 6 dit, Hy Otto
Snow Drop, Aug, 51, Chapman, pour ——, 12, 1er dit, Joe Kelly & Son

Signes au rue Canal.

Station de départ: Rue du Canal, entre Canal et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à la jonction avec les rues Delord et Annunciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue, à la rue Peter, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et l'Ile-ol jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars prennent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur l'enseigne de cette ligne la Fabrique de Bière et l'Ancienne des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue où à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles

Ces lignes comprennent deux route

Station de départ: rue du Canal, au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles jusqu'à l'une seule voie, jusqu'au Carré Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les Bacchantes prennent le Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Hôtel-Dieu. Les *Dryads* cars vont de Triton Walk à la rue Dryades, remontent devant le marché du même nom, remontent la rue Dryades jusqu'à St Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère par les *Baronne* cars, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et par les *Dryads* cars, par la rue Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St. Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette, l'Académie Italienne.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Mortalité par le choléra.

Toulon, 16 juillet.—Vingt-deux décès cholériques ont été constatés hier soir. Parmi les victimes figure la femme de l'amiral Fisquel.

Le Conseiller municipal Allyard, tombé malade hier soir, est mort ce matin.

MM. Walcock-Rousseau, Ministre de l'Intérieur, et Herisson, Ministre du Commerce sont arrivés. Ils ont visité l'hôpital St. Mandrier.

Toulon, 16 juillet—Onze décès par le choléra ont été constatés hier soir, incluant le commissaire de police et le geôlier en chef de la prison.

Marseille, 16 juillet—Vingt décès par le choléra ont été déclarés hier soir. Huit décès sont survenus de 9 heures ce matin à midi.

Marseille, 16 juillet, 9:30 P M—Cinquante-trois décès ont été déclarés en cette ville pendant les dernières vingt-quatre heures.

Le nombre total des décès depuis l'apparition du fléau est de 578.

Incendie.

Marseille, 16 juillet—L'entrepôt de la Compagnie de Navigation et Touache ont brûlé. La perte est évaluée à 1,000,000 de francs.

Plainte retirée.—Le prince Krapotkine.

Paris, 16 juillet.—La plainte portée contre le commissaire de police, qui disait-on, avait jeté le drapeau prussien à la populace, pendant les désordres créée lundi par les sociétés alsaciennes, vient d'être retirée.

—Le prince Krapotkine a écrit une lettre de la prison de Clairvaux, par laquelle il accuse le premier ministre Ferry de s'opposer à sa mise en liberté, et déclare que le Président Grévy consent à sa libération.

Le prince ajoute qu'il se meurt du scorbut.

Académie de médecine.

Paris, 16 juillet—L'Académie de Médecine a référé à une Commission la question de mesures à prendre pour la salubrité publique et empêcher la venue du choléra à Paris.

Le Duc Charles.

Paris 16 juillet—Le Duc Charles est parti pour Toulon. Il porte avec lui une somme de £2000 envoyées par le Comte de Paris et sa famille aux victimes du choléra.

Son concurrent sera le juge E. C. Mitche qui est pour tout nouveau candidat sur le ticket indépendant.

Vol.

Swanton, Vt., 16 juillet—Des voleurs se sont introduits hier soir dans le bureau de la poste, ont forcé le coffre-fort et ont enlevé une somme de $800 en argent et $7,000 en billets.

Exécution.

Natchez, Miss. 16 juillet—Albert Miles, homme de couleur, a été pendu aujourd'hui à 12:22 a. m., en expiation du meurtre de sa femme. Il a fait preuve d'une grande fermeté jusqu'au dernier moment. La mort a été instantanée.

Démission.

Halifax, 16 juillet—M. Pipes, premier ministre de la Nouvelle Ecosse, a donné sa démission. M. W. S Fielding est appelé à former un gouvernement. Ces deux messieurs sont des Libéraux.

Wall street.

New York 16 juillet—11 A. M. Les valeurs ont ouvert avec une légère baisse, puis une réaction s'est faite et la hausse a été 1|2 à 9|8 Le St. Paul et le Northwest étaient les plus en demande. Le St. Paul s'est vendu à 70 3|8 et le Northwest à 92 1|2.

Le blé a baissé de 3|8 à 5|8 cent.

Nominations.

Columbus, Miss, 16 juillet—Les démocrates du 1er district ont choisi M. J. M. Allen, comme candidat au Congrès, en remplacement de M. Muldoon, démissionnaire.

Faillite.

Halifax, 16 juillet—Les créanciers de MM. Levi, Hart & Cie acceptant 75 cent à la piastre. Passif $104,000.

Le Pacific Mail.

New-York, 16 juillet — Les directeurs du Pacific Mail ont déclaré ce matin un dividende trimestriel de 1|4 pour cent.

Lawrence Cotton Mills.

Lawrence, Mass., 16 juillet,—L'Atlantic Cotton Mills discontinuera ses opérations du 26 juillet au 11 août.

Faillite.

New York, 16—M. Edward Yard, Jr., marchand de dentelles au No 61 de la rue Leonard, a fait une cession de biens à M. William Freedman et O. W. Vanderpool. Son passif est de $550,000.

New York 16 juillet—Le passif de MM. Leverstal & Mandelbaum (articles de fantaisie) est de $83,000. Leur actif nominal est de $101,000 et l'actif réel est de $34,000.

Nominations.

Chicago 16 juillet—Une dépêche spéciale de la Lawrenceville, Ills au Daily News annonce que les républicains du 7me district ont choisi aujourd'hui M. Jas M. McCartney comme candidat au Congrès.

Le Comité Démocratique d'Etat.

Albany, N. Y., 16 juillet.—Le comité démocratique de l'Etat est convoqué pour le 23 juillet à Albany.

Ouverture de la Campagne présidentielle.

Indianapolis, 16 juillet—Le comité Central républicain de l'Etat a décidé d'ouvrir la campagne dans l'Etat vers la dernière semaine d'août; le premier meeting aura lieu ici.

Le général John A. Logan sera le principal orateur.

Marchés Etrangers.

Paris, 16 juillet—Rentes 76 fra pcs 75 cent mes.

Liverpool, 16 juil, midi - Coton ferme et en hausse. Ventes 14,000 balles, dont 2000 pour l'exportation et la spéculation. Middling Uplands 6 3|16d, Middling Orleans 6 5|16. Pas de recoltes.

Futures ferm